

Quelles méthodes de sélection pour des agricultures paysannes et biologiques ?

Par François Delmond, administrateur du Réseau Semences Paysannes

Décembre 2007. Près de 200 personnes se rencontrent à Clermont-Ferrand lors d'un séminaire sur les méthodes de sélection des plantes¹, séminaire longuement préparé par le Réseau Semences Paysannes et ses partenaires. Ce fut un bonheur de serrer des mains que l'on n'avait pas serrées parfois depuis plus de 4 ans. Et aussi de croiser les regards brillants de nombreux jeunes venus nous rencontrer et nous interroger. Ces retrouvailles ont permis de mesurer le chemin parcouru depuis 2002, année de gestation du Réseau, et depuis ces fameuses rencontres semences paysannes de février 2003 à Auzeville où nous avons assisté à sa naissance.

Depuis, le Réseau a incontestablement grandi et mûri. Le nombre de ses membres n'a cessé de grandir : il compte aujourd'hui 40 associations membres, regroupant des milliers de paysans et jardiniers qui cultivent, conservent, sélectionnent des variétés paysannes et diffusent graines et savoir-faire. Le cadre réglementaire ne s'est certes pas assoupli et continue à nier l'existence des semences paysannes, en ne permettant ni l'inscription de variétés paysannes au catalogue officiel, ni la diffusion de graines de variétés non inscrites. Mais qu'importe, l'enthousiasme, l'envie de connaître, de partager sont plus fortes que les réticences institutionnelles à revoir une réglementation qui a oublié que la biodiversité doit se cultiver et être diffusée pour exister. Une réglementation qui ne veut pas appliquer le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pourtant ratifié par le Parlement au printemps dernier, Traité qui reconnaît les droits de agriculteurs de conserver, utiliser, échanger et vendre des semences de ferme.

Les partenariats du Réseau ont eux aussi mûri et grandi. A Auzeville, il n'y avait que quelques chercheurs, perdus au milieu des nombreux paysans qui pour la plupart se rencontraient pour la première fois. Depuis, ces chercheurs ont décidé de travailler avec les paysans du Réseau. Cela n'a pas été facile pour eux car jusqu'à présent les organismes de recherche ne prévoyaient guère de place pour des recherches de type participative, mais ils sont toujours là et d'autres les ont rejoint pour participer à ces aventures humaines de sélection et de construction de savoirs partagés. Ce ne sont plus seulement des sélectionneurs mais aussi des agronomes, des ethnologues, des historiens des sciences, etc.. qui participent à nos échanges et à nos travaux. Le séminaire de Clermont-Ferrand a aussi été l'occasion de dialoguer avec des chercheurs de l'INRA qui, même s'ils ne partagent pas notre vision de la sélection et du vivant, ont accepté de recevoir nos questionnements et de présenter les leurs.

Quelques exemples de l'application de techniques modernes de sélection et de la vulnérabilité génétique de nos plantes

-Tous les hybrides de tournesol ont le même cytoplasme [NDLR : contenu d'une cellule vivante] de stérilité mâle PET1. Créé en 1969, il a été fourni à tous les sélectionneurs de la planète dans les années 70.

-Plusieurs blés inscrits au catalogue sont issus de mutagenèse et ont donc été irradiés ou soumis à un traitement chimique.

-Le cytoplasme Ogu-INRA (et ses versions apparentées ailleurs dans le monde) obtenu à partir du cytoplasme d'un radis mâle-stérile détecté par Monsieur Ogura au Japon (1968), a été introduit

¹Ce séminaire s'est tenu grâce au soutien financier du programme de recherche STACS, le Conseil Régional d'Auvergne, Le Conseil Général 63, l'association la NEF, le fond Pascal du ministère de la culture.

dans tous les choux et dans de nombreux colzas de la planète pour faire des hybrides.

- En France, 7 variétés lignées pures de blé tendre seulement, dont la plupart sont très apparentées, couvrent 50% de la surface cultivée.
- En Hollande, les trois variétés les plus cultivées des 9 espèces les plus importantes couvrent 81 à 99 % des surfaces respectives. Une seule variété d'orge représente 94 % des orges de printemps cultivées.
- BASF diffuse aujourd'hui en Afrique un maïs breveté suite à une mutation génétique lui permettant de résister à un désherbant vendu par ses soins, en prétendant s'affranchir ainsi des OGM

Ainsi, la première journée, consacrée aux méthodes modernes de sélection, s'est interrogée sur ces recherches d'aujourd'hui qui déterminent en grande partie le type d'agriculture que nous aurons demain. Le Réseau a choisi d'y présenter les évolutions récentes de la sélection végétale moderne, qui a recours à des technologies qui, même si elles ne sont pas juridiquement considérées comme « OGM », n'en posent pas moins question pour les membres du RSP et pour les agriculteurs bio, puisqu'elles modifient artificiellement l'intimité de la plante, sa structure cellulaire et son ADN. Ainsi la fusion de protoplastes, cellules dont on a supprimé la paroi cellulaire et le noyau par un traitement mécanique ou enzymatique, permet d'associer des caractères d'espèces différentes sans recourir à la transgénèse. La mutagenèse assistée par marqueur, au lieu d'insérer un gène étranger, soumet la cellule à des rayonnements ionisants ou à des chocs chimiques jusqu'à ce qu'un gène mute pour produire la nouvelle protéine recherchée. Les variétés produites à partir de ces techniques ne sont pas considérées comme OGM, ne sont pas réglementées, ni évaluées, ni étiquetées pour le consommateur final qui consomme ainsi des « OGM clandestins » sans le savoir, y compris en bio car bien souvent les agriculteurs ne disposent pas de l'information nécessaire lorsqu'ils choisissent leurs variétés.

Ces plantes sont souvent stériles ou bien les caractères d'intérêt ne sont pas transmis à la descendance, obligeant ainsi l'agriculteur à racheter chaque année sa semence. Au delà de l'aspect économique, que penser d'une graine, censée transmettre la vie, devenue infertile ? De l'extraordinaire appauvrissement génétique lié à cette sélection (voir encadré) ? Ces techniques ont par ailleurs un caractère aléatoire (la mutagenèse produit par exemple des mutations de façon aléatoire, à n'importe quel endroit du génome) et les conséquences imprévues et non intentionnelles des modifications ne sont pas évaluées ; souvent elles ne sont même pas identifiées. On peut aussi légitimement s'interroger sur la qualité nutritive de plantes dont on a modifié la structure cellulaire ou génétique.

Cette journée a largement contribué à renforcer notre conviction qu'il est urgent de proposer aux paysans de toutes cultures une alternative aux variétés modernes, le plus souvent non reproductibles, qui sortent des laboratoires de biotechnologies et qui ne donnent rien de bon pour nourrir correctement les hommes. Qu'il est urgent aussi de proposer aux organismes de recherche publique une autre gouvernance de la sélection et, plus généralement, de la recherche agricole. La soirée a permis à des scientifiques de renom, Jacques Testart et Pierre Henri Gouyon, et au président du RSP, de débattre avec le public clermontois des problèmes éthiques posés par ces manipulations du vivant : « l'eugénisme », unanimement refusé au milieu du siècle dernier, serait-il plus acceptable quand il est appliqué au règne végétal ou animal, ou pour éviter certaines maladies prétendument génétiques ?

La deuxième journée s'est ouverte sur l'histoire de l'art du jardinier et l'émerveillement du paysagiste Gilles Clément qui a choisi d'accompagner les plantes plutôt que de les dominer. Puis,

les graminées (céréales à paille, maïs, fourragères) étaient à l'honneur car ce sont ces espèces qui bénéficient des plus notables avancées en matière de sélection, de multiplication et d'utilisation des semences paysannes. Et nous avons apprécié qu'une nouvelle étape commence : nous ne parlons plus seulement de variétés anciennes mais aussi de variétés nouvelles, créées par ou avec les paysans à partir des variétés anciennes : les premières des variétés paysannes de demain. Car les variétés anciennes sont avant tout un point de départ pour sélectionner des variétés adaptées au climat qui évolue, aux conditions sociales et aux modes de production agroécologiques du 21ème siècle. Cet immense champs de travail ouvre en même temps de nouveaux questionnements, sur le devenir juridique de ces variétés : quel statut pour ces variétés issues d'un travail collectif, d'une dynamique d'innovation en réseau, associant chercheurs et paysans? Là encore, les initiatives de terrain viennent mettre en lumière un cadre réglementaire étriqué et inadapté. Il reste bien entendu beaucoup à faire dans ce domaine et bien plus encore pour les autres familles de plantes cultivées.

Dans de nombreux pays d'Europe aussi, l'engouement pour les semences paysannes ne cesse de grandir. Les délégations de plusieurs pays, notamment de l'Est, étaient avec nous à Clermont pour faire le point et construire l'avenir de leurs semences paysannes. Les italiens ont été chaleureusement fêtés quand ils nous ont annoncé la naissance récente de leur propre Réseau Semences Paysannes : la Rete semi rurali.

Dégustation comparative

Pour illustrer nos propos, nous avons organisé un petit atelier de dégustation comparative. Il s'agissait de goûter deux variétés de carottes et deux variétés de chou rouge biologiques crus. Dans chaque cas, nous pouvions comparer, en aveugle, les arômes et saveurs d'une variété population traditionnelle et d'une variété hybride. Dans le cas des carottes, les différences n'étaient pas très marquées, d'autant plus que les goûts variaient d'une racine à l'autre de la variété population. Dans le cas du chou rouge, la différence de goût était évidente puisque la variété hybride n'avait strictement aucun goût. Sa couleur était d'ailleurs bien terne en comparaison de la population d'un beau violet, clair et lumineux.

Les saveurs sont très probablement le reflet de la valeur alimentaire des produits. Aussi, nous ne pouvons qu'inviter les consommateurs à pratiquer eux aussi, seuls ou en groupe, de tels tests comparatifs pour pouvoir ensuite réclamer à leurs producteurs leurs variétés préférées.